

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Objet: Vote du budget primitif 2022 - Commune - 2022_023

Séance du jeudi 14 avril 2022

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: jeudi 07 avril 2022

Présents : 14

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés: Bruno FILIOL

07/04/2022

Absents:

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2022 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- En fonctionnement, en dépenses et en recettes à 1 160 417,23 euros
- En investissement, en dépenses et en recettes à euros 2 088 021.55 euros

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget primitif de la Commune de Saint Cernin pour l'année 2022.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 15/04/2022
et publication ou notification du 19/04/2022

Le Maire,
A. DUJOLS

